

DIVERS

REMISES DE POIDS AUX FEMMES JOCKEYS

A. RÈGLES APPLICABLES DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2017

- Remise de poids : 2 k.
- Périmètre d'application :
Toutes les courses, sauf Groupes, Listed, Classe 1 – Handicap Evénement
- Remise de poids maximum cumulée Femmes + Apprentis : 4 k. ½.

Parallèlement, maintien d'un programme de 43 courses réservées aux Femmes Jockeys.

B. RÉSULTATS AU 31/12 (10 mois d'application)

PLAT	NOMBRE DE FEMMES JOCKEYS → 107 vs 101	
Nombre de montes	4 691	+ 112 % dont + 139 % Premium
Nombre de victoires	380	+ 192 % dont + 368 % Premium
Nombre de places	1 596	+ 141 % dont + 214 % Premium

INDICATEURS → FEMMES / HOMMES (AU 31/10)

3700 montes des 35 premières femmes du classement correspond aux montes des 3 premiers hommes

319 victoires totales des femmes représentent 10 % des victoires des hommes (3235)

Gains totaux perçus par les femmes : 5,5 % vs 2 % en 2016

APPRENTIS – JEUNES JOCKEYS

Pas d'impact sur le nombre de montes / victoires et places des AJJ garçons.

OBSTACLE

Nombre de montes	433	+ 14 % dont + 37 % Premium
Nombre de victoires	48	+ 109 % dont + 160 % Premium
Nombre de places	199	+ 48 % dont + 83 % Premium

Les résultats sont conformes aux objectifs fixés en début d'année :

- inciter les propriétaires et entraîneurs à faire monter les femmes en courses
- ne pas les cantonner aux courses réservées aux femmes
- permettre aux femmes d'être plus visibles dans les courses au Galop, alors qu'elles représentent près de 50 % des employés des écuries et + de 60 % des élèves en formation
- contribuer à l'amélioration de l'image des courses pour le grand public

C. EVOLUTION DES REGLES APPLICABLES AU 1^{ER} MARS 2018

Après consultation des Conseils du Plat et de l'Obstacle, élargie à un panel d'acteurs concernés : Association des Jockeys – représentantes des Femmes Jockeys – Association des Entraîneurs – Entraîneurs utilisateurs – Agents de jockeys.

Les règles ont légèrement été ajustées, afin de corriger certains effets pénalisant pour la compétition sportive, tout en conservant les fondements de la mesure.

- Remise de poids 1 k.1/2 en Plat – 2 k. en Obstacle
- Périmètre d'application :
Toutes courses, sauf Groupes – Listed – Classe 1 – Course A – Handicap événement
- Remises de poids maximum cumulées Femmes + Apprentis : 4 k.

Transformation du programme des 43 courses réservées aux Femmes en course pour Jockeys (hommes et femmes) n'ayant pas gagné 10 ; 15 ou 20 courses dans l'année (mise en place à partir de juin).

APPRENTIS – JEUNES JOCKEYS

Afin de favoriser l'apprentissage de la monte en courses, il est prévu :

En PLAT

- de faire évoluer les seuils de nombre de victoires pour l'obtention des remises de poids :
 - 2 k.½ jusqu'à 49 victoires (au lieu de 39)
 - 1 k.½ jusqu'à 85 victoires (au lieu de 70)
 - 1 k. supplémentaire au maître d'apprentissage
- de supprimer la limite d'âge de 25 ans pour l'obtention de ces remises de poids

Cette modification doit être présentée à la Commission du Code et validé par le Comité du mardi 3 avril 2018.

En OBSTACLE

Une remise de poids automatique dans toutes les courses, sauf les Groupes, Listed, Handicap événement, courses dotation \geq à 53 K€

- 3 k. jusqu'à 39 victoires
- 1 k. jusqu'à 70 victoires
- 1 k. supplémentaire au maître d'apprentissage

Cette modification est applicable au 01/04/2018.

Impact de la Coupe du Monde de Football sur le calendrier Premium



➤ Samedi 30 juin 2018

Match possible de la France à 16 H.30

PARISLONGCHAMP : réunion avancée à 12 H.50

➤ Dimanche 15 juillet 2018

Finale à 16 H.00

MAISONS-LAFFITTE : réunion avancée à 11 H.00

